

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE
TENUE LE 10 FÉVRIER 2015
AU BUREAU MUNICIPAL**

SONT PRÉSENTS :

Madame Dominique Payette, mairesse
Monsieur Alexandre Morin, conseiller au siège #2
Monsieur Marc Boiteau, conseiller au siège #3
Monsieur Brian Ross, conseiller au siège # 4
Monsieur Bruce Wallace, conseiller au siège #5

SONT ABSENTS:

Monsieur Guy Rochette, conseiller au siège # 1
Madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère au siège #6

Madame Dominique Payette, préside l'assemblée et madame Guylaine Thibault agit à titre de greffière.

ORDRE DU JOUR :

- 01- Adoption de l'ordre du jour.
- 02- Adoption de procès-verbaux.
- 03- Mot de la mairesse.
- 04- Mot des conseillers.
- 05- Gestion administrative :
 - a) Rapport sur les autorisations de dépenses;
 - b) Comptes à payer;
 - c) Comptes à recevoir;
 - d) Dépense incompressibles;
 - e) Règlement relatif à la taxation 2015;
 - f) Taux d'intérêt sur les comptes de taxes et autres facturations.
- 06- Varia.
- 07- Période de questions.

03-15-01 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2015-012 Il est proposé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, appuyé par monsieur Bruce Wallace, conseiller, et unanimement résolu que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté dans l'avis de convocation.

03-15-02 Adoption de procès-verbaux

Résolution 2015-013 Il est proposé par monsieur Alexandre Morin, conseiller, appuyé par monsieur Bruce Wallace, conseiller, et unanimement résolu que soit adopté le procès-verbal no. 2015-01, séance ordinaire du 19 janvier 2015 ainsi que le procès-verbal no. 2015-02, séance extraordinaire du 26 janvier 2015.

03-15-03 Mot de la mairesse

Madame Dominique Payette, mairesse, souligne qu'en 2015, nous devons subir une hausse du compte de taxes et que ce n'est jamais de gaité de cœur qu'elle est imposée. En 2014, il avait été convenu d'étaler sur 2 ans, l'augmentation rendue nécessaire. L'immobilier étant dans un marché d'austérité et il est donc peu probable que nous accueillons autant de nouveaux résidents qu'il était prévu. Il devient impératif pour le conseil d'entreprendre des démarches afin d'analyser les différentes options possibles pour l'avenir de Lac-Delage. Tout ceci se fera dans la transparence et les citoyens seront informés et consultés.

03-15-04 Mot des conseillers

Monsieur Brian Ross, conseiller, fait des annonces pour les projets à venir :

- La mise en place d'un projet-pilote de webdiffusion des séances du conseil municipal. Ce projet sera sans frais pour la ville;
- Le 16 mai 2015 une grande vente de garage sera organisée. Les personnes intéressées devront s'y inscrire au plus tard le 27 avril 2015. Les détails seront communiqués ultérieurement;
- Un appel aux citoyens est lancé concernant les Journées de la culture qui auront lieu en septembre 2015. Le conseil attend les idées des citoyens;
- Au printemps prochain deux boîtes à livres seront installées aux côtés des boîtes à lettres. Ce projet a pour but de promouvoir la lecture par un échange gratuit de livre entre les citoyens. Un babillard municipal sera installé au dos de chacune des boîtes à livre sur lequel nous pourrions y afficher les communiqués et avis publics;
- Dans les projets à venir, nous avons l'élaboration d'un guide du promeneur.

03-15-05 Gestion administrative

a) Rapport sur les autorisations de dépenses

Madame Guylaine Thibault, secrétaire-trésorière, dépose la liste des autorisations de dépenses de janvier 2015.

Chaque conseiller a reçu une copie de ce document.

b) Comptes à payer

Résolution 2015-014 ATTENDU QUE les comptes à payer au 31 janvier 2015 totalisent un montant de 237 843,19 \$;

ATTENDU QUE chacun des conseillers a reçu une copie de la liste des comptes payables, des factures payées par paiement électronique et des chèques émis sans résolution;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Bruce Wallace, conseiller, appuyé par monsieur Alexandre Morin, conseiller, et unanimement résolu :

QUE tous les rapports déposés soient acceptés;

QUE soit entériné le paiement des factures payées par paiement électronique (67 614,66 \$) ainsi que les chèques émis sans résolution (1 342,35 \$);

QUE soit autorisé le paiement intégral des comptes payables au 31 janvier 2015, et ce, selon les échéances prescrites à l'exception du compte de:

- CWA pour laquelle le paiement représentera la recommandation de l'ingénieur, soit 72 627,04 \$.
- Entreprises BLC pour lequel une retenue sera effectuée jusqu'à l'application de la deuxième couche de pavage de la rue des Crans et la réalisation des travaux correctifs.

c) Taxes à recevoir

Madame Guylaine Thibault, secrétaire-trésorière, dépose la liste des taxes à recevoir au 31 janvier 2015 qui totalisent un montant de 29 296,25 \$.

Chaque conseiller a reçu une copie de ce document.

d) Dépenses incompressibles

Résolution 2015-015 ATTENDU QUE certaines dépenses de la municipalité sont des coûts fixes, contractuelles ou impossible de ne pas encourir;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marc Boiteau, appuyé par monsieur Bruce Wallace, tous deux conseillers, et unanimement résolu de procéder pour l'exercice financier 2015, à l'engagement budgétaire des dépenses dites incompressibles et d'autoriser la directrice-générale à les acquitter au moment opportun:

NOM DU POSTE	BUDGET 2015
CONSEIL MUNICIPAL	
Rémunération des élus	16 632\$
Allocation de dépenses des élus	8 316\$
Cotisations aux charges sociales des élus	1 007\$
APPLICATION DE LA LOI	
Cour municipale	2 500\$
GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE	
Rémunération	73 000\$
Cotisations aux charges sociales	10 253\$
Cotisation régime de retraite	4 015\$
Cotisation assurance collective	7 300\$
Frais de poste et transport	1 800\$
Communication	2 915\$
Comptabilité et vérification	10 000\$
Assurance	950\$
Location du bureau administratif	13 500\$
Frais de banque	1 325\$
ÉVALUATION	
Évaluation municipale	10 800\$

POLICE	
Service policier	55 000\$
SÉCURITÉ INCENDIE	
Rémunération	1 750\$
Cotisations aux charges sociales	255\$
Cotisation régime de retraite	96\$
Cotisation assurance collective	145\$
Assurance	2 900\$
Service de protection incendie	71 000\$
Quote-part MRC	1 462\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE – AUTRE	
Fourrière	2 100\$
VOIRIE MUNICIPALE	
Rémunération	26 000\$
Cotisations aux charges sociales	3 757\$
Cotisation régime de retraite	1 430\$
Cotisation assurance collective	2 158\$
Transport & communication	650\$
Essence & diesel	1 800\$
Assurance	1 650\$
Immatriculation des véhicules	375\$
ENLÈVEMENT DE LA NEIGE	
Rémunération	16 000\$
Cotisations aux charges sociales	2 312\$
Cotisation régime de retraite	880\$
Cotisation assurance collective	1 328\$
Essence & diesel	4 000\$
Assurance	900\$
Immatriculation des véhicules	1 500\$
ÉCLAIRAGE DES RUES	
Rémunération	2 500\$
Cotisations aux charges sociales	362\$
Cotisation régime de retraite	138\$
Cotisation assurance collective	208\$
Entretien & réparation (contrat Poly-Énergie & Trafic Contrôle)	2 200\$
Électricité	5 800\$
CIRCULATION	
Rémunération	1 750\$
Cotisations aux charges sociales	255\$
Cotisation régime de retraite	97\$
Cotisation assurance collective	146\$
TRANSPORT COLLECTIF	
Quote-part	4 142\$
APPROVISIONNEMENT ET TRAITEMENT DE L'EAU	
Rémunération	17 800\$
Cotisations aux charges sociales	2 573\$
Cotisation régime de retraite	979\$
Cotisation assurance collective	1 477\$

Transport & communication	80\$
Service d'analyse d'eau	1 300\$
Assurance	400\$
RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE L'EAU	
Rémunération	9 000\$
Cotisations aux charges sociales	1 304\$
Cotisation régime de retraite	495\$
Cotisation assurance collective	747\$
Assurance	300\$
Électricité	10 000\$
TRAITEMENT DES EAUX USÉES	
Rémunération	18 000\$
Cotisations aux charges sociales	2 601\$
Cotisation régime de retraite	990\$
Cotisation assurance collective	1 494\$
Transport & communication	150\$
Service d'analyse d'eaux usées	1 400\$
Assurance	1 800\$
Électricité	18 000\$
RÉSEAUX D'ÉGOÛTS	
Rémunération	5 000\$
Cotisations aux charges sociales	724\$
Cotisation régime de retraite	275\$
Cotisation assurance collective	415\$
Assurance	600\$
Électricité	2 825\$
DÉCHETS DOMEST. – CUEILLETTE & TRANSPORT	
Service de cueillette	6 000\$
DÉCHETS DOMEST. – ÉLIMINATION	
Incinérateur	12 850\$
MATIÈRES RÉDISUELLES	
Collecte, transport & traitement	10 250\$
Quote-part	1 400\$
MATIÈRES ORGANIQUES	
Rémunération	200\$
Cotisations aux charges sociales	32\$
Cotisation régime de retraite	11\$
Cotisation assurance collective	17\$
Collecte, transport & traitement	21 265\$
ÉLIMINATION DES MATÉRIAUX SECS	
Rémunération	1 800\$
Cotisations aux charges sociales	262\$
Cotisation régime de retraite	100\$
Cotisation assurance collective	150\$
Disposition	1 450\$
URBANISME & ZONAGE	
Rémunération	500\$
Cotisations aux charges sociales	74\$
Cotisation régime de retraite	28\$

Cotisation assurance collective	42\$
Assurance	200\$
Service d'inspection municipale	11 000\$
Quote-part MRC, CMQ	21 492\$
Quote-part MRC (développement)	4 400\$
PATINOIRE	
Rémunération	5 500\$
Cotisations aux charges sociales	796\$
Cotisation régime de retraite	303\$
Cotisation assurance collective	457\$
Assurance	260\$
PARC & TERRAIN DE JEUX	
Rémunération	4 000\$
Cotisations aux charges sociales	579\$
Cotisation régime de retraite	220\$
Cotisation assurance collective	332\$
Assurance	395\$
DETE À LONG TERME	
Intérêts	5 045\$
AUTRES ACTIV. FINANCEMENT ET AFFECTATIONS	
Remboursement en capital	81 307\$
TOTAL	664 555\$

e) Règlement relatif à la taxation 2015

Madame Payette, mairesse, fait la lecture du projet de règlement relatif à la taxation 2015.

Résolution 2015-016 ATTENDU QUE les prévisions budgétaires des dépenses de la municipalité pour l'exercice financier 2015 s'établissent à un montant total de 788 851 \$;

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires des recettes autres que les revenus fonciers généraux de la municipalité pour l'exercice financier 2015 s'établissent au montant de 340 945 \$;

ATTENDU QU'en vertu des dites prévisions budgétaires, la municipalité doit pourvoir au cours de l'exercice financier 2015 à la totalité des dépenses, des affectations et du financement prévus, soit 1 014 083 \$;

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires pour les revenus fonciers généraux s'établissent au montant de 673 138 \$;

ATTENDU QUE le Conseil municipal entend par les présentes imposer la taxe foncière générale selon la méthode des taux variés et procéder à l'imposition de taxes et compensations diverses ;

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 19 janvier 2015.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Brian Ross, appuyé par monsieur Alexandre Morin, tous deux conseillers, et unanimement résolu que le règlement établissant la taxation et les compensations ainsi que le coût des services pour l'année 2015, portant le numéro F-2015-01 soit adopté, ce comme si ici au long reproduit.

f) Taux d'intérêt sur les comptes de taxes et autres facturations

Résolution 2015-017 Il est proposé par monsieur Brian Ross, conseiller, appuyé par monsieur Bruce Wallace, conseiller, et unanimement résolu que pour l'année 2015, le taux d'intérêt sur les comptes de taxes et autres facturations soit de 16 % annuellement.

03-15-06 Varia

Rien n'est discuté à ce point.

03-15-07 Période de questions

L'ordre du jour étant épuisé, madame Dominique Payette, mairesse, propose de répondre aux questions des citoyens présents.

Résolution 2015-018 Il est proposé par monsieur Marc Boiteau, appuyé par monsieur Brian Ross, tous deux conseillers, et unanimement résolu de lever la présente assemblée.

Dominique Payette, mairesse

Guylaine Thibault, secrétaire-trésorière